SYNDICAT de communes

Bellegarde et Saint-Silvain Ensemble

La Mairie - 1, le Bourg 23190 SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE Tél. 05 55 67 62 47

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

DELIBERATION N° 2/2021

23 (CREUSE)

Du syndicat de communes
BELLEGARDE ET SAINT-SILVAIN ENSEMBLE

Nombre de membres

Membres	04
Présents	04
Représentés	00
Votants	04
Exprimés	04
Pour	04
Contre	00

Séance du 14 janvier 2021

L'an deux mille vingt et un, le quatorze janvier, à **14 heures,** les membres du comité syndical du syndicat de commune « Bellegarde et Saint-Silvain Ensemble », dûment convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la mairie de saint-Silvain-Bellegarde sous la présidence d'**Alain BUJADOUX**.

<u>Etaient présents</u>: M. Alain BUJADOUX, M. Jean-Pierre BONNAUD, Mme Michèle ALOUCHY, M. Jean-Jacques BIGOURET

Pouvoirs : Excusés : Absents :

Date de convocation : 09 janvier 2021

Mme Michèle ALOUCHY a été nommée secrétaire de séance

<u>Objet</u>: Achat de mobilier et d'équipements informatique -Demande d'emprunt auprès du Crédit Agricole

Monsieur le Président propose de retenir l'offre du crédit agricole, pour l'achat de mobilier et d'équipements informatique du futur centre de santé, aux conditions suivantes :

Montant du prêt : 20 000 €
 Durée : 10 ans
 Taux fixe : 0.25 %
 Périodicité : annuelle
 Somme des intérêts : 276.03 €
 Frais : 30.00 €
 Montant échéance : 2 027.60 €

Après en avoir délibéré, le comité syndical :

- o **ACCEPTE** l'offre de prêt du Crédit Agricole, aux conditions énumérées ci-dessus,
- AUTORISE le Président à signer le contrat de prêt ainsi que toutes pièces à intervenir